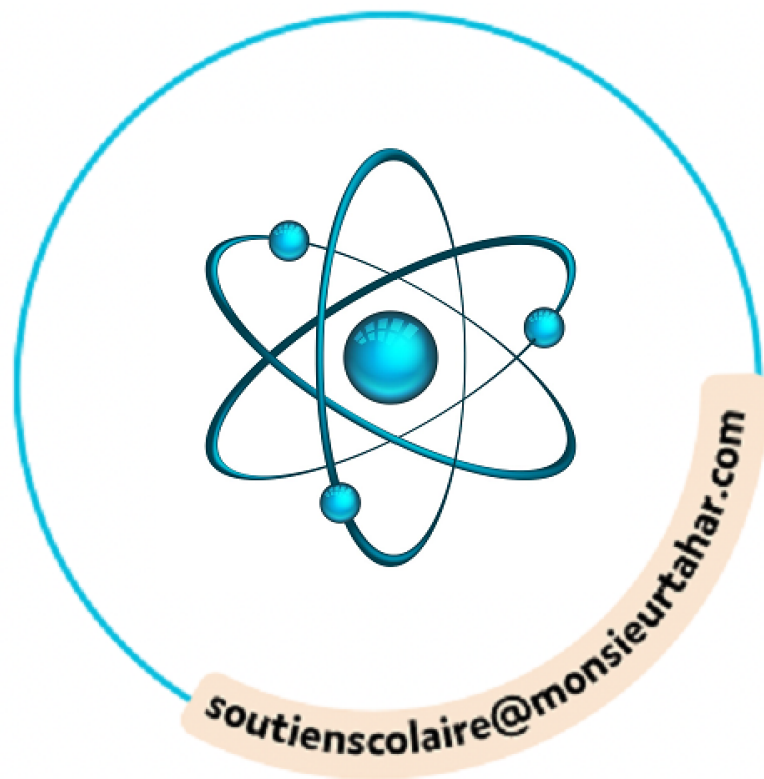


HISTOIRE



CHAPITRE 1



Exercices Passé/Présent

La Révolution en chansons

Problématique : La Révolution française est-elle une source d'inspiration durable ?

La Révolution française a largement utilisé la chanson comme vecteur d'un message politique, dont certaines sont restées dans la culture populaire et politique française, qu'il s'agisse de *La Marseillaise*, ici reproduite dans le **document 1**, qui devient hymne national de la République française, ou de *La Carmagnole*, composée à l'été 1792 dans le Piémont pour devenir une chanson du répertoire populaire français.

Cet exercice vise à montrer que les chansons révolutionnaires françaises ont un impact qui dépasse les frontières de la France et la période révolutionnaire. En effet, *La Marseillaise* par exemple a été traduite dans différentes langues pour servir de chant de rassemblement : il existe par exemple une version vénitienne datant de juin 1797 pour célébrer la chute de la Sérénissime République (sous l'expansion napoléonienne), mais aussi russe à la fin du XIX^e siècle, ou chinoise enseignée sous Mao jusque dans les années 1970.

Cette influence peut être ressentie jusqu'en Amérique latine ; en effet, le **document 2** est un couplet de l'hymne du Honduras, composé en 1915, et qui fait explicitement référence à la Révolution française, à Danton, à l'exécution de Louis XVI et au culte de la Raison. L'hymne hondurien retrace en fait en sept couplets l'histoire du pays, depuis l'arrivée de Christophe Colomb dans la région, jusqu'aux révolutions qui ont secoué l'Amérique latine au XIX^e siècle. Le dernier couplet appelle l'ensemble des citoyens honduriens à l'unité et à la défense de la nation. Le couplet reproduit ici est placé en cinquième position. La Révolution est ici présentée comme un modèle pour ceux qui au Honduras souhaite l'indépendance et la lutte contre la couronne espagnole. Danton y est explicitement mentionné, comme une des figures de la Révolution, favorable à la République et à la guerre contre les monarchies coalisées. Le Honduras a proclamé son indépendance en 1821 et a établi une république avec un pouvoir législatif exercé par une seule chambre (comme au début de la Première République). Son droit est d'ailleurs très influencé par le droit napoléonien.

Réponses aux questions

Question 1 : *La Marseillaise* a un retentissement qui dépasse les frontières de la France et la fin du XVIII^e siècle. En effet, près de 90 ans après sa composition, la République française choisit cette chanson comme hymne national et la conserve jusqu'à aujourd'hui. Mais elle est aussi utilisée jusqu'à aujourd'hui comme une chanson révolutionnaire d'aspiration à la liberté et de lutte contre la tyrannie. Ainsi, elle est entendue lors des révolutions russes de 1917 ou en Chine en 1989, sur la place Tian'anmen, lors de manifestations étudiantes réclamant plus de libertés.

Question 2 : L'auteur de l'hymne national du Honduras met en avant plusieurs éléments faisant référence à la Révolution française : premièrement « La France, libre, héroïque » qui a mis fin à l'Ancien Régime et aux privilèges ; deuxièmement, Danton, perçu comme un meneur pour la mise en place de la République et la lutte contre les monarchies européennes coalisées ; troisièmement, « la France qui a envoyé à la mort la tête de son sacro-saint roi », référence à l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793 ; enfin, l'autel de la déesse Raison, qui évoque le nouveau cadre de pensée des Lumières.

Question 3 : Le choix d'intégrer à l'hymne hondurien un couplet entier sur la Révolution française montre bien la conception très positive qu'a l'auteur de cette chanson au début du XX^e siècle : dans le contexte de la Première guerre mondiale (la chanson a été rédigée en 1915), la France est vue comme la nation qui défend la liberté contre l'arbitraire et la tyrannie.

Exercices Réaliser une carte mentale

La mise en place du pouvoir napoléonien :

- Les acquis de la République :
 - Le maintien de droits acquis depuis 1789.
 - La résistance aux menaces extérieures et intérieures.
 - Une place croissante dans une Europe monarchique.
- Des divisions intérieures durables :
 - La question religieuse imparfaitement réglée.
 - Des oppositions combattues.
 - Une unité fragile.
- La création d'un nouveau régime politique :
 - Les ambitions de Napoléon.
 - La recherche de stabilité.
 - Une synthèse de l'Ancien Régime et de l'Empire.
- Un projet à l'échelle de l'Europe :
 - L'extension des conquêtes : 132 départements.
 - Une Europe française : régimes vassaux, Code civil.
 - La volonté d'étouffer l'Angleterre : le blocus continental.

Exercices Bac contrôle continu

1. Analyse d'un document iconographique

Rappel de l'épreuve

« L'analyse de document(s) est accompagnée d'une consigne suggérant une problématique et des éléments de construction de l'analyse. Le ou les document(s) comporte(nt) un titre et, si nécessaire, un nombre limité de notes explicatives », note de service n° 2019-50 du 18 avril 2019, Éducation Nationale. Source : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/66/6/NDS_Histoire_Geographie_E3C_1103666.pdf L'exercice proposé d'analyse d'un document iconographique est présenté avec une consigne et une aide pour construire l'étude. Il porte sur l'un des points de passage et d'ouverture du chapitre, le Code civil. Il est également l'occasion de rappeler la méthode d'analyse de ce type de document et de mettre l'accent sur la contextualisation, essentielle pour en comprendre le sens.

Le **document** est l'esquisse d'un tableau jamais exécuté intitulée Napoléon remet à Rome le Code civil, datant de 1806 ou 1807. Cette esquisse est conservée au Museo Napoleonico de Rome. Filippo Agricola (1776-1857), l'auteur de cette esquisse, est un peintre très actif à Rome à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle. Cette esquisse est caractéristique de la propagande impériale. Son thème s'inscrit dans le contexte de l'ambition réformatrice de Napoléon dans les domaines du droit, de l'administration et de l'ordre social. C'est ainsi qu'à partir de 1805, l'empereur essaie d'unifier le continent européen en diffusant le Code civil. Mais si cette entreprise est facilement réalisable dans les territoires annexés ou dépendant directement de l'empereur, Napoléon ne peut forcer les pays alliés à l'adopter. Le Code civil est parfois refusé, comme en Bavière, ou appliqué avec des aménagements. En Italie, la diffusion du Code civil est progressive : au Piémont en 1802, dans la république de Gênes et le royaume d'Italie en 1805, dans les territoires pontificaux



annexés et le royaume de Naples en 1809. La diffusion du Code civil à Rome participe donc de la volonté de déstabiliser le pouvoir du souverain pontife qui refuse d'adhérer au blocus continental contre la Grande-Bretagne en 1806.

Sujet : Le Code civil, un rayonnement européen.

La consigne : Montrez comment ce document illustre la diffusion du Code civil en Europe.

La consigne invite l'élève à expliquer la volonté de Napoléon d'unifier l'Europe dominée grâce à ce code de lois. L'exemple de Rome doit être compris comme un exemple permettant de généraliser.

■ Aide pour construire l'analyse

1. Le document est l'esquisse d'un tableau jamais exécuté intitulée Napoléon remet à Rome le Code civil de Filippo Agricola (1776-1857), datant de 1806 ou 1807 et conservée au Museo Napoleonico de Rome. Le Code civil regroupe l'ensemble des lois qui fixent la base des relations sociales des Français. Il est conçu dans un souci d'unification du droit civil afin d'éviter les différences de coutumes ou de droit selon les régions. L'ambition de Napoléon est de le diffuser en Europe afin de pouvoir consolider son influence sur le continent. Il s'agit d'affirmer son pouvoir alors que ses premières campagnes engagées depuis 1805 sont victorieuses.

2. Le personnage au cœur de ce document est Napoléon, initiateur du Code civil. Il est représenté assis sur son trône avec les insignes impériaux : sceptre, main de justice et aigle. Il est habillé avec le manteau impérial. On peut voir à ses pieds un globe surmonté de la croix sur un coussin, symbolisant le pouvoir impérial. Il faut en effet rappeler que Napoléon est empereur depuis le 2 décembre 1804 et que son pouvoir prend de plus en plus un caractère monarchique. Le décor dans lequel il se situe est celui de la ville de Rome représentée selon les canons de l'art classique (lignes géométriques, colonnes). Cette représentation en fait un successeur des empereurs romains.

3. La remise du Code civil par Napoléon à la Ville de Rome est représentée comme un don. On peut le voir dans le regard que l'empereur échange avec l'allégorie de Rome sous la forme d'un personnage portant un vêtement rappelant l'Antiquité. Cependant, il faut souligner la domination de l'empereur sur la ville, il est en effet assis alors que Rome est représentée debout face à lui. La propagande impériale insiste ici sur la largesse de Napoléon accordant un bienfait à la Ville de Rome.

■ Pour la rédaction de la réponse rédigée à la consigne

L'aide **1.** peut servir de base pour l'introduction.

Les aides **2.** et **3.** peuvent constituer les deux paragraphes du développement de l'exercice. Il faut insister sur la nécessité de s'appuyer sur des éléments de description du document iconographique mis en relation avec des connaissances personnelles.

En conclusion, l'élève peut citer d'autres territoires européens où se diffusent le Code civil, et expliquer en quoi il participe de l'expansion de certains acquis de la Révolution.

➤ Exercices Bac contrôle continu

2. Réponse à une question problématisée : Rappel de l'épreuve

Cette épreuve est définie ainsi : « Il s'agit d'une réponse rédigée et construite. Le candidat doit montrer qu'il a acquis

des capacités d'analyse, qu'il maîtrise des connaissances, sait les sélectionner et les organiser de manière à répondre à la question. L'intitulé de la question suggère des éléments de construction de la réponse », note de service n° 2019-50 du 18 avril 2019.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/66/6/NDS_Histoire_Geographie_E3C_1103666.pdf

La question problématisée : Quelle est la place du peuple sous la Révolution et sous l'Empire en France de 1789 à 1815 ? La question s'inscrit dans la logique de l'axe de lecture du chapitre, la conception moderne de la nation.

L'étape 1 consiste en l'analyse du sujet afin de comprendre la question problématisée.

Le peuple désigne un ensemble de personnes vivant en société sur un territoire et unies par des liens culturels, des lois et des institutions. La notion évolue au cours de la période car les Français passent du statut de sujets à celui de citoyens.

Les limites chronologiques correspondent au début de la révolution en mai 1789, avec la réunion des députés aux États généraux élus par les Français, et à la chute de l'Empire napoléonien en 1815.

Les grands axes de réponse sont donnés aux élèves pour ce premier exercice :

– Il s'agit tout d'abord d'insister sur le passage de la souveraineté du roi au peuple à travers ses représentants sous les différents régimes (suffrage censitaire et universel), mais aussi sur les aspects de la politisation de la nation.

– Le peuple est aussi un acteur de la Révolution par sa participation aux journées révolutionnaires plus ou moins violentes, pour soutenir le processus révolutionnaire (14 juillet 1789, journées d'octobre 1789, 10 août 1792) puis pour contester le régime en place (Directoire). On portera une attention particulière aux sans-culottes.

– Sous le Consulat et l'Empire, le peuple garde théoriquement la souveraineté (suffrage universel masculin, plébiscite) mais le pouvoir est dictatorial et les libertés limitées.

L'étape 2 rappelle les éléments clés de construction de la réponse à la question problématisée.

Pour chacune des grandes phases de la réponse les principaux attendus sont détaillés.

L'étape 3 est un guide pour la rédaction de la réponse.

Des conseils sont donnés pour permettre à l'élève de soigner la rédaction de la copie. Les éléments de présentation (sauts de lignes, alinéas, etc.) et l'orthographe sont indispensables pour mener une argumentation claire.

Enfin, un encadré permet de visualiser rapidement les attendus d'évaluation d'une réponse à une question problématisée.